

près de lui les raisons qui militent en faveur de cette proposition. (Adopté.)

Lecture du rapport du comité de la visite des écoles d'agriculture.

Et le Conseil s'ajourne à 2 heures P. M.

SÉANCE DE 2 HEURES P. M.

PRÉSENTS : Les honorables MM. L. Archambault, E. Dionne, G. Ouimet, J. J. Ross, et Messieurs J. M. Browning, S. N. Blackwood, E. Casgrain, A. Casavant, A. Guilbault, I. Marsan, L. H. Massue, S. Lesage, col. Rhodes, I. Tarte, Chs Gibb.

Le secrétaire soumet les documents ayant rapport aux difficultés survenues dans la société d'agriculture du comté de St-Maurice, et en fait la lecture.

M. Michel Bourassa et un des directeurs de cette société sont introduits et donnent au Conseil des explications sur les difficultés survenues dans cette société, puis, après discussion, M. Browning, secondé par M. Casavant, fait motion :

Que le secrétaire du Conseil d'Agriculture soit autorisé à payer l'octroi de la société d'agriculture de St-Maurice pour la présente année, en lui faisant bien comprendre que par là, le Conseil ne désire pas établir un précédent, et qu'à l'avenir cette société devra se conformer strictement aux instructions du Conseil, à peine de perdre son octroi. (Adopté.)

M. J. J. A. Marsan, secondé par M. I. Tarte, fait motion :

Que le président du Conseil soit autorisé à ne payer les octrois aux sociétés d'agriculture, pour achat d'animaux reproducteurs, qu'à la condition que les dites sociétés produisent un certificat de généalogie accompagné d'un certificat d'approbation des médecins officiels du Conseil, MM. E. McEachran, et J. A. Couture. (Adopté.)

M. Browning, secondé par l'hon. G. Ouimet, fait motion :

Que, pour la gouverne des membres du Conseil d'Agriculture, le secrétaire reçoive instruction de préparer et de faire imprimer copie de toute règle ou de tout règlement passé par ce Conseil, actuellement en force, et ayant rapport soit à ce Conseil, soit aux écoles d'agriculture, ou aux sociétés d'agriculture et d'horticulture de cette province; qu'un index complet des procédés de ce Conseil, depuis son organisation, soit également préparé, qu'il est très important que ces règles et règlements soient imprimés et mis en circulation parmi les membres de ce Conseil, sous le plus bref délai possible, et qu'en conséquence, le secrétaire soit autorisé de se procurer toute l'assistance nécessaire pour assurer une prompte distribution des dits documents, qu'aussitôt que ces documents seront préparés, le comité exécutif soit invité à les examiner, leur donner sa plus sérieuse considération, et en faire rapport au Conseil aussitôt que possible. (Adopté.)

Le reste de la séance est occupé par la lecture des rapports des directeurs des écoles d'agriculture de Ste-Anne, de l'Assomption et de Richmond, pour l'année écoulée, et le Conseil s'ajourne au lendemain, 24 novembre, à 9 heures A. M.

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE, 9 HEURES A. M.

PRÉSENTS : Les honorables MM. Archambault, Ouimet, Dionne, Ross, et MM. Blackwood, Browning, Casgrain, E. Casavant, Gibb, Lesage, Marsan, Massue, col. Rhodes et Tarte.

Lecture du rapport du président du comité des sociétés d'horticulture, exposant les progrès faits par ces sociétés, et démontrant la somme de bien qu'elles ont faite, depuis leur création pour l'avancement de la culture des fruits dans cette province.

L'hon. M. Ouimet paie un juste tribut d'éloges à ces sociétés en affirmant que, lors de son séjour à Londres, pendant la dernière exposition intercoloniale, les fruits venant du Canada, l'emportaient de beaucoup sur ceux des autres colonies, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de

la qualité; et que cette superbe collection, en commandant l'admiration universelle de tous les connaisseurs, avait contribué à jeter beaucoup d'éclat sur le Canada, déjà si avantageusement connu sous d'autres rapports. Il termina ses remarques en disant qu'il était certain que nos cultivateurs de fruits, trouveraient en Angleterre et dans d'autres pays de l'Europe, un placement aussi certain que profitable.

Lecture du rapport du Principal du collège Vétérinaire de Montréal.

L'honorable G. Ouimet, secondé par S. N. Blackwood, fait motion :

Que le rapport du principal du collège vétérinaire de Montréal soit reçu, et que la subvention accordée au collège vétérinaire anglais de Montréal soit continuée par le Gouvernement, et le Conseil d'Agriculture recommande que le montant de l'allocation de ce collège soit égale à la somme accordée à l'école vétérinaire de Québec, ces deux écoles ayant également les sympathies de ce Conseil. (Adopté.)

Lecture d'une lettre du Révd M. Marcoux, et de M. Daubigny, directeur principal d'une école vétérinaire française affiliée à l'Université Laval, demandant à être mise sur un pied d'égalité avec les deux autres écoles et spécialement sous le patronage du Conseil d'Agriculture.

L'honorable J. J. Ross, secondé par l'hon. E. Dionne, fait motion :

Que la demande de MM. Marcoux et Daubigny, au sujet de l'école vétérinaire de Montréal soit référée à un comité spécial chargé d'étudier la question, et que ce comité soit composé de MM. Massue, Archambault, Ouimet, Tarte, Lesage et du moteur.

Cette motion étant mise aux voix, est adoptée sur la division suivante :

Pour : MM. Browning, Archambault, Casgrain, Casavant, Marsan, Dionne, Ross et Blackwood (8).

Contre : MM. Ouimet, Tarte, Lesage et le col. Rhodes (4).

Lecture d'une pétition de la société d'horticulture d'Abbotsford, demandant d'être exemptée des concours, afin d'employer ses fonds à l'achat d'arbres fruitiers de Russie, pour les acclimater et les distribuer dans ce pays. (Adopté.)

Lecture d'une pétition de la société d'agriculture No 2 du comté de Charlevoix, exposant que, en conséquence des efforts et des dépenses faites pour être dignement représentée à l'exposition provinciale, cette société n'a pu avoir son exposition de comté cette année, et elle demande la permission de conserver l'octroi du Gouvernement de cette année pour l'ajouter à celui de l'an prochain, pour pouvoir faire une exposition plus importante et augmenter les prix pour les animaux de race chevaline et bovine canadienne, qui se trouvent en plus grand nombre dans ce comté que dans tout autre comté de cette province. Cette pétition est accordée.

M. Browning informe le Conseil d'Agriculture que c'est l'intention de la société d'horticulture de Montréal de tenir une grande convention dans la ville de Québec, à laquelle seront invités à prendre part tous ceux qui s'intéressent à la culture des fruits dans cette province.

Résolu : Que c'est avec un vif plaisir que ce Conseil a appris que la société d'horticulture se proposait de tenir sa prochaine assemblée annuelle dans la ville de Québec, pour y discuter les sujets ayant rapport à la culture des fruits; que considérant les immenses avantages de ces conventions, et que dans l'opinion de ce Conseil, il est important de s'assurer la présence des représentants de ces parties de la province, qui s'occupent plus particulièrement de la culture des fruits, ce Conseil soumet ce sujet à la favorable considération du Gouvernement, et recommande qu'une somme de \$200.00 soit mise à la disposition de la dite société, pour être employée à payer en partie les frais de voyages des délégués venant de distances éloignées.